

initiatives à court terme et de créer des emplois directement, pour éviter que l'hiver ne soit très pénible.

• (1720)

Outre qu'il avait instauré des programmes de création directe d'emplois, le gouvernement précédent avait fait de gros efforts dans le domaine de la formation. Si le gouvernement actuel parle beaucoup de donner de l'espoir aux Canadiens, il fait des vagues promesses qu'il tiendra dans un avenir plutôt imprécis. C'est un manque de perspicacité et c'est ridicule de faire fi des besoins immédiats des jeunes chômeurs.

Ma position officielle est celle de critique pour les femmes et pour la jeunesse, mais je ne peux pas laisser passer cette occasion de parler de nos minorités culturelles. Le Canada est une entité complexe qui comporte nos autochtones, les Français et les Anglais, et les innombrables cultures que les Néo-Canadiens nous ont apportées. Le discours du trône règle la question en trois lignes. Il ne contient aucune promesse de présenter à nouveau le projet de loi sur le multiculturalisme. Il faut nourrir les cultures qui sont déracinées. Le gouvernement ne le sent pas, de toute apparence. Si le gouvernement ne fait rien, il laissera le riche tissu culturel du Canada se désagréger; nous devons intervenir.

Enfin, monsieur le Président, je suis heureuse que le gouvernement ait reconnu qu'il faut placer les problèmes légitimes des femmes et des jeunes au sommet des priorités nationales. Par contre, comme beaucoup de gens, je suis déçue qu'il n'ait pas décidé d'agir immédiatement après avoir pris acte de la situation. En fait, si le gouvernement a envoyé un signal, celui-ci dit «stop» à tous les efforts visant à élargir les possibilités offertes aux femmes et aux jeunes, ainsi qu'à éliminer les obstacles qui leur barrent la route. C'est pourquoi le discours du trône n'a pas répondu aux attentes des Canadiens qui souhaitaient des changements. Nous ne nous contenterons pas de signaux dans les mois à venir. Nous exigerons que le gouvernement agisse dans divers domaines—respect des contrats, programmes d'action positive, réforme des pensions, programme pour les enfants, pornographie, prévention de la violence familiale—et nous demanderons au gouvernement de présenter de nouveau les projets de loi sur le divorce, le multiculturalisme, les programmes d'emploi, l'enseignement et la formation des jeunes. Avec mes collègues, j'ai l'intention de me faire le porte-parole des Canadiens ordinaires à la Chambre.

[Français]

Nous mettons le gouvernement en garde, nous tenons pour acquis sa bonne volonté. Toutefois, nous nous engageons fermement à rappeler au gouvernement de manière constructive ses promesses au peuple canadien. Nous avons l'intention de considérer comme prioritaires les besoins urgents de tous les Canadiens, leurs droits économiques et sociaux. Nous approuverons avec célérité toute législation constructive.

[Traduction]

Il est impossible de régler les questions intéressant les femmes et les jeunes en faisant abstraction des autres décisions socio-économiques. Ces questions doivent être au contraire parfaitement intégrées au processus de prise de décision au sein du gouvernement. Peut-on compter que les hautes sphères

*L'Adresse—M<sup>me</sup> Finestone*

du gouvernement garderont constamment à l'esprit ces objectifs? Nous ferons en sorte qu'il en soit ainsi, monsieur le Président, pour maintenir une tradition d'action sociale dont le Canada et les Canadiens peuvent être fiers à juste titre.

**Le président suppléant (M. Charest):** Questions ou commentaires?

**Mme Mitchell:** Monsieur le Président, je voudrais féliciter le député de Mount Royal (M<sup>me</sup> Finestone) qui vient de prononcer un excellent premier discours et qui s'est vue confier l'importante responsabilité de critique de son parti pour les questions touchant la situation de la femme.

Par ailleurs, je voudrais lui demander si elle est au courant de la proposition présentée notamment par un certain nombre de femmes qui siégeaient à la Chambre au cours de la dernière législature, proposition qui a été appuyée par beaucoup d'organismes féministes du Canada. Il s'agissait de créer à la Chambre un comité permanent qui serait chargé de la condition féminine. Notre parti a lancé cette idée il y a un certain temps et quelques progressistes conservateurs y ont souscrit lors de la dernière législature. Hélas, le ministre chargé à l'époque de ce portefeuille s'y est opposé.

Nous avons envisagé une composition tripartite pour ce comité où les trois partis seraient également représentés de façon que les décisions prises soient dénuées de tout sectarisme. Ce comité surveillerait de près les conséquences pour les femmes de toutes les mesures législatives. Il examinerait les programmes mis sur pied à l'intention des femmes par le secrétariat d'État et des groupes comme le Conseil consultatif national de la situation de la femme. Il ferait fonction en général de tribune à laquelle le réseau d'organismes féminins canadiens pourrait rendre compte.

Est-ce que la députée est d'accord avec ce projet et veillera-t-elle à ce que son parti y souscrive?

**Mme Finestone:** Monsieur le Président, je remercie la députée. L'intérêt qu'elle porte aux questions féminines et son engagement à cet égard son notoire et lui ont acquis sa réputation à la Chambre.

Quant à la question, j'avoue avoir entendu la députée faire cette recommandation l'autre jour. Ma première réaction a été de me dire que c'était là une excellente idée. Puis je me suis mise à réfléchir. Je ne puis lui donner de réponse concrète, mais je peux faire part à la députée de certaines idées qui m'ont traversé l'esprit. Je les lui présente donc et je serai ravie d'en discuter avec elle plus tard.

Les femmes ont été très longtemps tenues à l'écart de la prise de décision. Pendant longtemps nous avons fait des pieds et des mains pour être traitées comme des partenaires égales dans la société actuelle. Nous y réussissons enfin. Nous sommes déjà 26 femmes à la Chambre. Toute question qui concerne l'humanité, notre grand souci, concerne également l'homme et la femme. Voilà pourquoi je suis personnellement d'avis que, en ce qui concerne le processus législatif—je ne me fais pas le porte-parole de mes collègues, car je n'en ai pas discuté avec eux—it serait préférable de pouvoir consulter mon partenaire, l'homme de ma vie, les hommes qui partagent ma vie, les hommes qui partageront la société que nous bâtirons, de façon à prendre la meilleure décision qui soit pour la société dans son ensemble.

Cela n'enlève rien, à mon avis, à la nécessité qu'il y a pour les femmes de déployer des efforts concertés dans une tribune